

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **109 (1973)**

Heft 19

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

19

Montreux, le 1^{er} juin 1973

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1172



Photo H. Clot.

Communiqués

Paul Delbasty en Suisse romande

Depuis une vingtaine d'années, notre collègue Paul Delbasty est considéré comme un des porte-parole les plus convainquants du mouvement Freinet. Tous ceux qui l'ont suivi à la télévision ou dans les congrès de l'école moderne viendront l'entourer à la Semaine pédagogique internationale de Villars-les-Moines.

Ils auront également l'occasion d'entendre **Fernand Oury**, instituteur à Nanterre, auteur de : « Vers une pédagogie institutionnelle », « De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle », « Chronique de l'école caserne ».

Renseignements et inscriptions :

Secrétariat

**de la Semaine pédagogique internationale,
chemin des Allinges 2,
1006 LAUSANNE**

La bonne formule

Ne dites pas : je suis trop fatigué pour participer au séminaire de Villars-les-Moines !

La formule adoptée pour cette semaine permet à la fois de participer à des discussions passionnantes et de profiter d'une

saine détente dans le cadre admirable de ce centre de rencontres. Ne manquez pas cette occasion de contacts enrichissants avec les collègues des cantons et des pays voisins !

Inscrivez-vous sans tarder auprès du

Secrétariat

**de la Semaine pédagogique internationale,
chemin des Allinges 2,
1006 LAUSANNE**

Il reste encore quelques places.

Pour vos imprimés



une adresse

**Corbaz s.a.
Montreux**

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

MOBILIER SCOLAIRE EN TOUS GENRES

Agencement complet d'auditoires et salles diverses de vos collèges et bâtiments communaux.

Un choix immense de nouveaux modèles de chaises et fauteuils. Agencements de bureaux.

Demandez visite ou documentation à :

tubac SA

1401 Yverdon

Tél. (024) 2 42 36

PELLICULE ADHÉSIVE

 **HAWE**®

SELBSTKLEBEFOLIEN

**P.A. Hugentobler 3000 Bern 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43**



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2000 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

Sommaire

COMMUNIQUÉS

Semaine internationale
de Villars-les-Moines 474

ÉDITORIAL

Pouvoir assumer l'évolution
de notre rôle 475

UNE RECHERCHE... AVEC EUX, PAR EUX ET NON POUR EUX

Ce que disait le jeune Vauvenargues 476

DOCUMENTS

L'expérience romande de lecture 477

LECTURE DU MOIS

Mireille Kuttel et A. Telier 481

PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

Trente ans après... 483

CHRONIQUE MATHÉMATIQUE

Le « Messenger boiteux » au secours
de la mathématique ! 484

MOYENS AUDIO-VISUELS

Chronique GAVES
Quelques caractéristiques
des moyens audio-visuels 485
Nouveautés GAVES 486

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 4 au 15 juin 487

FORMATION CONTINUE

Les enfants sourds ont besoin
d'enseignants spécialisés 488

DIVERS

Exposition internationale
de dessins d'enfants 489
Excursions, courses d'école... 489
Précautions du TCS 489
Bande dessinée 491

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 26.— ; étranger Fr. 35.—

Pouvoir assumer l'évolution de notre rôle

La formation continue — particulièrement celle des maîtres d'école — est à l'ordre du jour. Hors de nos frontières également. C'est ainsi que, lors d'une récente rencontre, des collègues français nous ont appris que leur gouvernement venait de garantir à chaque instituteur d'outre-Jura une année de perfectionnement par carrière, perfectionnement entièrement pris sur le temps de travail. Cette année pouvant naturellement se fractionner en quatre fois un trimestre par exemple.

Nous autres Suisses avons pu leur répondre que la formation continue — mais hélas pas encore celle de tous les enseignants romands ! — était chez nous une vieille tradition.

En effet tout citoyen n'a-t-il pas l'occasion, plusieurs fois dans sa vie, de rafraîchir les connaissances qu'il a acquises, à l'âge de 20 ans, à l'école de recrue ? Sans faire donc preuve de trop de modestie, nous pouvons fièrement affirmer que notre pays fut un pionnier dans le domaine de la formation continue !...

Alors pourquoi tant de difficultés à obtenir que chaque enseignant puisse, lui aussi, remettre l'ouvrage sur le métier ? Puisse se retremper au contact d'autres collègues confrontés aux mêmes difficultés ? La réponse est connue depuis longtemps : une formation continue institutionnalisée coûte de l'argent et les autorités redoutent d'augmenter — en notre période d'inflation surtout — les dépenses. Pas d'argent, pas de formation continue !

Et pourtant !

Point n'est besoin d'être grand clerc pour évaluer le bénéfice immense à retirer de la généralisation de l'idée qu'une formation de base acquise en quelques années à 20 ans ne constitue de loin pas un « viatique » suffisant pour une carrière de quarante ans environ.

On se plaît à dire, hors des milieux d'enseignement également, que la tâche des instituteurs est en évolution constante et rapide, que leurs responsabilités de formateurs de la jeunesse ne cessent d'augmenter. Il faut en conséquence leur donner le moyen d'assumer cette évolution de leur rôle. Or la formation continue est le facteur primordial de l'adaptation souhaitée et souhaitable des maîtres d'école.

Oui donc à une formation continue, mais pas à n'importe quelle formation continue.

Il nous paraît en effet nécessaire qu'un certain nombre de conditions soient réunies si l'on veut que cet investissement, certainement important, soit rentable.

Il faut en effet que, parallèlement à la mise en place d'un contingent de maîtres formateurs (formateurs de leurs collègues), soit institué un corps de remplaçants qualifiés. Des remplaçants « volants » et compétents, capables de se substituer avec efficacité aux titulaires des classes, retournés pour un temps à l'école. Il serait à vrai dire absurde que des enfants soient à la rue parce que leur maître se perfectionne. Nos jeunes ont trop besoin d'encadrement (en ville notamment) pour que des classes restent vides. Ce serait aussi un mauvais emploi du capital investi dans les constructions scolaires.

Et puis il faut une solide information des parents. Qu'ils sachent bien que ces absences des instituteurs ne visent qu'un but : améliorer l'enseignement dispensé à leurs enfants.

Enfin ce perfectionnement — minimum et indispensable — doit être entièrement pris sur le temps de travail. En aucun cas il ne doit constituer une charge supplémentaire pour des instituteurs toujours davantage sollicités, quoi qu'on en dise, et pour lesquels les loisirs ne sont pas plus nocifs que pour tout autre travailleur.

La formation continue : un moyen de rendre notre enseignement adapté aux tâches nouvelles que de toute part on se plaît à lui attribuer, une manière parmi d'autres de rendre notre profession attrayante.

Jean-Claude Badoux.

A quinze kilomètres d'Aix-en-Provence, au sein de solitudes sauvages, sur un éperon, le Château de Vauvenargues. La dépouille de Picasso y repose depuis peu.

Vers 1730, un adolescent avorton, souffreteux, laid, enflammé par Plutarque, par Sénèque, par Brutus s'élançait sur la terrasse pour dépenser son exaltation :

« Je quittais mes livres, et je sortais comme un homme en fureur, pour faire plusieurs fois le tour d'une assez longue terrasse, en courant de toute ma force, jusqu'à ce que la lassitude mît fin à la convulsion. »

Ce jeune, c'est Vauvenargues, futur lieutenant au régiment d'infanterie du roi, qui, un an après avoir publié ses « Réflexions et Maximes », mourra de tuberculose en 1747, à l'âge de 32 ans.

Voltaire, son aîné de vingt et un ans et en pleine gloire, lui témoignera beaucoup de considération.

Vieillesse tout ça !

C'est à voir, en notre époque de remise en question.

A prendre ou à laisser par **NOUS**, les enseignants, les parents...

Henri Porchet.

Ce que disait le jeune Vauvenargues

« La raison et la liberté sont incompatibles avec la faiblesse. »

« Les jeunes gens souffrent moins de leurs fautes que de la prudence des vieillards. »

« Il faut permettre aux hommes de faire de grandes fautes contre eux-mêmes, pour éviter un plus grand mal, la servitude. »

« Les passions ont appris aux hommes la raison. »

« Peu de gens ont assez de fonds pour souffrir la vérité et pour la dire. »

« Nous méprisons beaucoup de choses, pour ne pas nous mépriser nous-mêmes. »

« Nous sommes trop inattentifs, ou trop préoccupés de nous-mêmes, pour nous approfondir les uns les autres : quiconque a vu des masques, dans un bal, danser amicalement ensemble, et se tenir par la main sans se connaître, pour se quitter le moment d'après, et ne plus se voir ni se regretter, peut se faire une idée du monde. »

« Les grandes pensées viennent du cœur. »

« On ne fait pas beaucoup de grandes choses par conseil. »

« La plupart des hommes sont si resserrés dans la sphère de leur condition, qu'ils n'ont même pas le courage d'en sortir par leurs idées. »

« Il ne faut point juger les hommes par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent, et par la manière dont ils le savent. »

« Il nous est plus facile de nous teindre d'une infinité de connaissances, que d'en bien posséder un petit nombre. »

« Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose. »

« Lorsqu'on n'entend pas ce qu'on lit, il ne faut pas s'obstiner à le comprendre ; il faut au contraire, quitter son livre ; on n'aura qu'à le reprendre un autre jour ou à une autre heure, et l'on entendra sans effort. La pénétration, ainsi que l'invention, ou tout autre talent humain, n'est pas une vertu de tous les moments ; on n'est pas toujours disposé à entrer dans l'esprit d'autrui. »

« Les enfants cassent des vitres et brisent des chaises lorsqu'ils sont hors de la présence de leurs maîtres ; les soldats mettent le feu à un camp qu'ils quittent, malgré les défenses du général ; ils aiment à fouler aux pieds l'espérance de la moisson, et à démolir de superbes édifices. Qui les pousse à laisser partout ces longues traces de leur barbarie ?

« Est-ce seulement le plaisir de détruire ? ou n'est-ce pas plutôt que les âmes faibles attachent à la destruction une idée d'audace et de puissance ? »

« On instruit les enfants à craindre et à obéir ; l'avarice, l'orgueil ou la timidité des pères enseignent aux enfants l'économie, l'arrogance, ou la soumission. On les excite encore à être copistes, à quoi ils ne sont déjà que trop enclins ; nul ne songe à les rendre originaux, hardis, indépendants. »

VAUVENARGUES (1715-1747),
« Réflexions et Maximes » (Livre de Poche).

L'expérience romande de lecture

Suite et fin de l'article paru dans l'« Educateur » N° 17.

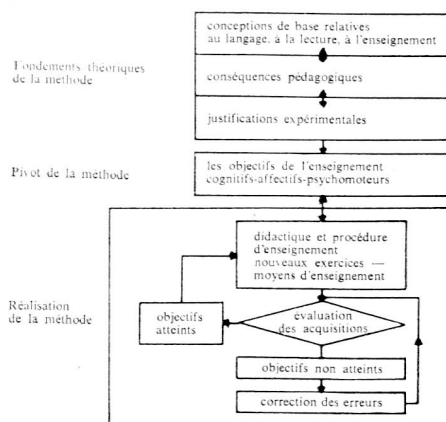
L'expérience neuchâteloise

4.1. La procédure retenue par l'IRD

L'hypothèse de base est qu'en pratique il n'existe pas de méthodes de lecture officielles ou commerciales, mais qu'il y a autant de méthodes que de maîtresses. Celles-ci pourront être considérées comme les auteurs de la méthode qu'elles utilisent et les déterminants essentiels de la réussite de l'enseignement. L'expérience cherche à regrouper les méthodes ou parties de méthodes des enseignantes qui sont apparentées, et à les mettre en rapport avec les performances des élèves. L'IRD a donc, au préalable, établi la liste exhaustive des composantes d'une méthode de lecture. Nous allons les examiner ainsi que leur structuration.

4.1.1. Composantes d'une méthode de lecture et leur organisation

L'organisation des composantes d'une méthode d'enseignement est représentée schématiquement et de façon dynamique dans le tableau suivant :



a) Les fondements de la méthode

Toute institutrice a ses propres idées sur la lecture et sur son enseignement, ainsi que, de façon plus ou moins élaborée, plus ou moins formulée, plus ou moins personnelle, une conception du langage et de son rôle pour l'individu dans ses rapports avec autrui. Certains auteurs de méthodes explicitent ces définitions en tête de leur méthode. Ils sont rares.

De ces concepts découlent des principes et attitudes pédagogiques déterminés. Ainsi, certains seront partisans de méthodes à départ global, d'autres mettront l'accent sur les correspondances nombreu-

ses établies entre un son et ses représentations graphiques, etc. La philosophie personnelle de chaque enseignant le conduit soit à favoriser l'apprentissage en insistant sur la motivation et en organisant un enseignement par centres d'intérêts, soit à inculquer des connaissances par répétition des associations. Le climat dans lequel se déroule le cours varie également en fonction de l'idée que l'enseignant se fait de la lecture : climat de participation ou climat de réception. Dans le premier cas, l'élève apprend activement, dans le second, il enregistre des connaissances.

Les assertions des auteurs de méthodes (tous les instituteurs) sur le langage, la lecture, la méthodologie, sont assorties de justifications de valeurs diverses, plus ou moins fondées. Elles sont de deux types : les justifications sociales et affectives : « Je suis satisfaite de mon expérience, les élèves ont du plaisir, les parents approuvent ma méthode », et les justifications scientifiques : références à des études, des articles, des auteurs.

b) Le pivot de la méthode

Les objectifs à atteindre concrétisent les fondements de la méthode. La formulation de ces objectifs peut être générale, comme dans les plans d'étude, ou précise, comme dans le « Sablier » (les quatre savoirs). Fréquemment, les enseignants n'ont pas une image bien nette des objectifs qu'ils désirent atteindre. Les examens de promotion en Valais, par exemple, pourraient laisser croire aux institutrices que l'objectif de l'enseignement se réduit au contenu des épreuves proposées.

Les objectifs constituent le critère clé de l'évaluation d'une méthode vu qu'ils expriment les intentions de l'auteur et qu'ils orientent le déroulement de l'apprentissage. Il importe donc de connaître les buts de chaque enseignant. Ceux-ci peuvent être totalement ou partiellement ceux d'une méthode ou de plusieurs méthodes de référence, suivant le degré d'adhésion de la maîtresse à ces méthodes. Ils peuvent également se limiter au contenu des examens cantonaux. En outre, plus la méthode de référence : « S'exprimer - lire », « Epine en fleur », « Sablier », méthode gestuelle, etc., définit des objectifs généraux, plus elle favorise des interprétations multiples et contradictoires ; il est donc difficile pour la maîtresse de percevoir les orientations caractéristi-

ques d'une méthode et ses priorités et d'adhérer à l'une plutôt qu'à l'autre. Les objectifs contenus dans les programmes scolaires d'un canton ou d'un autre, par exemple, sont si généraux que n'importe quel enseignement, n'importe quelle méthode permet en quelque sorte de les atteindre.

Si l'on considère les objectifs mentionnés dans le nouveau plan d'étude romand, on constate qu'ils sont définis avec une certaine précision, mais qu'ils ne caractérisent pas une conception particulière de la lecture, ni une méthode déterminée ; voici ces objectifs :

- doter l'enfant d'une technique de déchiffrage ;
- éveiller en lui le goût de la lecture ;
- développer la compréhension du texte écrit ;
- l'entraîner à la correction et à l'expressivité en lecture à haute voix, à la rapidité en lecture silencieuse.

Ces objectifs sont communs à toutes les méthodes : connaître le code, comprendre, lire rapidement, et l'on peut être assuré que toutes les méthodes les atteindront dans des proportions analogues au cours de la scolarité primaire. Susciter la motivation de l'élève, par contre, donne une certaine orientation à l'enseignement romand.

c) La réalisation de la méthode

Les objectifs, point milieu de la méthode, sont issus des concepts fondamentaux de l'auteur d'une part, et conditionnent la pratique de l'enseignement de la méthode d'autre part. Schématiquement, l'enseignement de la lecture se déroule selon un processus cyclique, répétitif : tout d'abord une étape est consacrée à l'introduction et à l'apprentissage d'une notion ; une seconde étape consiste à évaluer cet enseignement, c'est-à-dire à savoir si l'élève a atteint ou non le ou les objectifs. Enfin, l'enseignant cherche à faire atteindre un nouvel objectif aux élèves ayant acquis la notion antérieure et complète la formation de ceux qui ne l'ont pas acquise. L'enseignement de soutien ou de rattrapage se poursuit jusqu'à ce que l'objectif soit atteint. Dès ce moment, le cycle recommence avec de nouveaux objectifs.

Une analyse détaillée et rigoureuse, selon le schéma présenté ci-dessus, d'une dizaine de méthodes utilisées en Suisse romande¹ a montré que le « Sablier » est la seule méthode à expliciter, de façon encore sommaire, les phases d'évaluation

¹ Weiss, J. *Comparaison des méthodes de lecture*, Neuchâtel, IRDP, 1972, 81 p. plus annexes (IRDPR 72.09).

(test Philippon) et de rattrapage (clinique de lecture).

Il se peut néanmoins que les institutrices, tout en se référant à des méthodes qui ne font pas état de telles phases, organisent leur enseignement selon ces trois étapes : après une phase d'exercices, elles procèdent à l'évaluation des performances de chaque élève et veillent à soutenir ceux qui peinent en créant elles-mêmes une pédagogie et des moyens d'enseignement adaptés à des élèves plus lents, inquiets, etc.

4.1.2. Les méthodes étudiées

L'IRDP ne va donc pas comparer la méthode à vocation romande aux autres méthodes cantonales : « Epine en fleur », « Rémi-Colette », le « Sablier », « Mon premier livre »..., mais mettre en rapport les méthodes des institutrices qui participent et participeront à la recherche, l'IRDP faisant l'hypothèse que chaque enseignante utilise une méthode personnelle et unique résultant de l'originalité de sa personnalité et du type de rapport qu'elle établira avec les élèves.

C'est pourquoi chaque maîtresse est invitée à décrire sa méthode de façon précise, ses conceptions sur le langage, la lecture, l'enseignement, à indiquer les arguments en leur faveur, à préciser les objectifs qu'elle vise par l'apprentissage de la lecture, les exercices qu'elle propose aux élèves, les moyens d'enseignement qu'elle utilise ou crée. On lui demande si elle contrôle régulièrement les acquisitions des élèves et de quelle manière elle le fait. Au cas où elle reprend les élèves en difficulté, elle pourra mentionner si elle recourt à des méthodes spéciales pour enfants peu doués, dyslexiques... et si elle dispose de moyens d'enseignement spécifiques pour ces enfants.

Les institutrices neuchâteloises ont décrit leur méthode par le truchement d'un questionnaire de douze pages, dont les questions cherchent à mettre en évidence toutes les composantes d'une méthode de lecture (pt. 4.1.1.).

4.1.3. La méthode de comparaison

Les méthodes peuvent être comparées les unes aux autres de deux points de vue :

- comparaison des réponses des maîtresses au questionnaire-méthode ;
- comparaison des résultats des élèves aux divers tests de lecture et de pré-lecture.

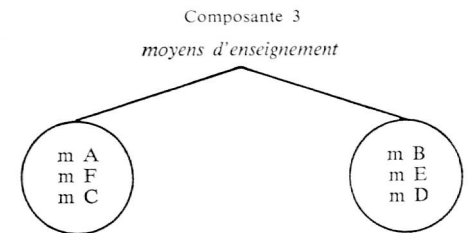
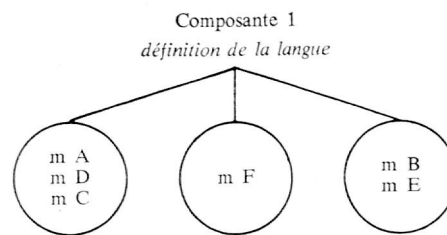
a) Comparaison des réponses des maîtresses au questionnaire-méthode

Cette analyse permet de découvrir la parenté des composantes diverses des méthodes. Il est probable que les enseignantes qui se réfèrent très étroitement à une méthode extérieure, bien structurée, ver-

ront les composantes de leur méthode réunies dans un même groupe.

Ces regroupements par composantes peuvent être représentés comme suit :

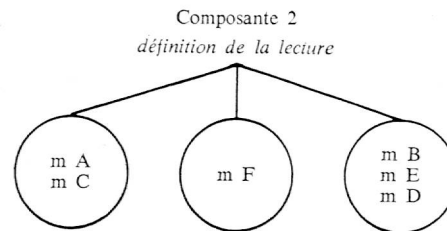
Exemple : (supposons les méthodes (m), les institutrices (A, B, C, D, E, F).



Ce schéma montre que les maîtresses A, C, D, ont une conception très proche de la langue. B et E partagent entre elles également le même point de vue en ce qui concerne le langage, alors que F a une conception originale, qui ne s'apparente ni à l'un ni à l'autre groupe.

Il apparaît ici que les moyens d'enseignement utilisés par les maîtresses les déparentent en deux groupes distincts. La maîtresse F ne se singularise plus.

La confrontation des objectifs de chaque méthode permet de les regrouper selon la parenté de leurs orientations.



b) Comparaison des résultats des élèves aux tests de lecture et de prélecture

Afin d'évaluer toutes les dimensions visées par les méthodes d'enseignement, l'IRDP a établi une liste très complète des objectifs de la lecture, objectifs sou-

| SAVOIR LIRE | |
|---|------------------------------------|
| 1er niveau | 2e niveau |
| 1. Avoir les prérequis | du point de vue moteur |
| | du point de vue perceptif |
| | du point de vue linguistique |
| | du point de vue sémantique |
| | du point de vue de la mémorisation |
| | du point de vue émotionnel |
| 2. Savoir prendre connaissance de l'écrit | décoder |
| | compléter |
| | structurer |
| | rechercher |
| | s'adapter |
| | combinaison de ces stratégies |
| 3. Savoir comprendre | organiser les idées |
| | utiliser l'information |
| | mémoriser |
| 4. Savoir élaborer | analyser |
| | associer |
| | exprimer |
| | évaluer |
| 5. Pouvoir s'éduquer | apprécier les valeurs littéraires |
| | accéder aux autres valeurs |

mis à l'évaluation¹. Une structure en arbre caractérise l'organisation de ces objectifs. Cinq grandes catégories d'objectifs se subdivisent à plusieurs reprises pour correspondre finalement à des comportements. Voici les deux niveaux les plus généraux. (Voir page 478.)

L'expérience « lecture » cherche à savoir si les enfants atteignent ces objectifs, si une méthode ou des aspects de méthode favorisent l'acquisition de certains objectifs plutôt que d'autres. Les compo-

santes (présentées schématiquement en 4.1.1.) des différentes méthodes de l'expression sont mises en corrélation avec des objectifs appartenant aux cinq catégories mentionnées ci-dessus. Les scores des élèves aux différentes épreuves montrent quels objectifs sont atteints. La mise en rapport de ces résultats avec les divers aspects des méthodes permet de regrouper les composantes associées à chaque catégorie d'objectifs.

On peut conclure que la méthode Z ne permet d'atteindre de façon satisfaisante que les objectifs de la seconde catégorie.

4.1.4. L'issue de la recherche

Les résultats de l'expérience permettent de tirer deux types de conclusions.

a) Conclusions scientifiques

L'IRDP a dressé l'inventaire des objectifs de lecture (4.1.3. b) objectifs auxquels sont confrontées toutes les méthodes d'enseignement. Les résultats de la recherche peuvent montrer que pour atteindre tel groupement d'objectifs, certaines méthodes conviennent mieux que d'autres. Il faut entendre ici par méthode : toutes les méthodes des institutrices qui ont des caractères communs. Cette procédure implique que des méthodes qui n'atteignent que partiellement les objectifs choisis peuvent être complétées de façon à correspondre le plus étroitement à la méthode idéale, c'est-à-dire à celle qui satisfait tous les objectifs choisis.

Exemple pouvant correspondre à des hypothèses de travail que la recherche confirmera ou infirmera.

- Si les objectifs prioritaires choisis sont :
- maîtrise des prérequis (à savoir : capacité d'organiser l'espace, de discriminer des sons, de percevoir et répéter un rythme, de connaître son schéma corporel) ;
 - compréhension et élaboration à partir du texte lu (à savoir : capacité d'expression, de communication et de composition) ;
 - goût pour la lecture (à savoir : lecture spontanée, participation à la leçon de lecture).

Il se pourrait que les méthodes qui permettent le mieux de les atteindre, considèrent la lecture comme une réflexion et une recherche de sens, qui voient la motivation comme moteur de l'apprentissage, qui justifient l'étude des prérequis par des travaux scientifiques sur ce domaine. Les institutrices qui utilisent ces méthodes favorisent la découverte et la recherche collectives, dialoguent avec les élèves, recourent à des moyens d'enseignement plaisants : colorés et variés, livres, journaux, images, et travaillent par centres d'intérêts.

Si au contraire, les priorités portent sur :

- la connaissance du code, à savoir être capable de lire à haute voix, sans erreur ;
- la capacité d'attention et de mémorisation,

la recherche pourrait peut-être montrer que les méthodes qui atteignent le mieux ces objectifs, considèrent la lecture com-

Exemple fictif 1 :

| Catégories d'objectifs | Composantes présentes dans la méthode Y |
|----------------------------|--|
| Prérequis | composantes 1 c 2 c 10 c 23 c 26 |
| Connaissance de l'écrit | composantes 1 c 2 c 12 c 21 c 22 c 26 |
| Compréhension | composantes 1 c 2 c 10 c 13 c 14 |
| Elaboration | composantes 1 c 2 c 15 c 20 c 21 |
| Perfectionnement Education | composantes 2 c 30 c 34 c 41 |

Ceci signifie que ce sont les composantes 1, 2, 10, 13 et 14 présentes dans la mé-

thode Y, qui favorisent surtout la compréhension d'un texte.

Exemple fictif 2 :

| Catégories d'objectifs | Composantes présentes dans la méthode Z |
|----------------------------|--|
| Prérequis | |
| Connaissance de l'écrit | composantes 22 c 23 c 24 c 25 c 26 c 30 |
| Compréhension | |
| Elaboration | |
| Perfectionnement Education | |

¹ Cardinet, J., Basset, G., Zwahlen, A. *Les objectifs pédagogiques de la lecture — Structure générale*

et composantes de première année. Neuchâtel, IRDP, 1973. 43 p. (IRDP/R 73.05).

me la connaissance d'un code, comme un automatisme à enseigner par répétition et à mémoriser, et l'apprentissage comme le renforcement d'une association univoque entre les sons et les lettres. L'enseignement serait plutôt directif, les informations émanant de la maîtresse sont reçues par des élèves dont le comportement attendu est l'attention et la docilité. L'importance serait accordée à la visualisation des signes graphiques plutôt qu'à la perception des sons de la langue. Les lettres seraient associées aux sons par l'intermédiaire de gestes, de couleurs, de figures ressemblant aux lettres (S — dessin d'un serpent), les erreurs et les difficultés des élèves étant corrigées en reprenant, pour l'ensemble de la classe, des exercices de même type.

b) Conclusions « politiques »

Une expérience ne peut dégager la valeur ou la supériorité d'une méthode de lecture que par rapport à des objectifs déterminés, fixés au préalable. Le choix de ces objectifs ou priorités de l'enseignement ne peut découler d'analyses scientifiques. Il est le fruit de prises de positions politiques et philosophiques, d'ordre subjectif.

Quelles conclusions l'IRD P pourra-t-il tirer si les autorités scolaires ne précisent pas le type d'enseignement, l'esprit qui doit émaner de la méthode? Nous avons vu que les objectifs CIRCE sont encore trop généraux et ne définissent pas une orientation, la motivation pour la lecture faisant exception. Si on l'en priait, l'IRD P serait disposé à proposer les priorités de l'enseignement de la lecture en se fondant sur les tendances actuelles de la pédagogie et en tenant compte particulièrement des réformes entreprises dans le domaine de la lecture, en France notamment, dans le cadre du Plan Rouchette¹.

Les méthodes correspondant le mieux à ces objectifs seraient considérées comme les meilleures. L'IRD P pourrait également indiquer comment compléter ou modifier les autres méthodes pour satisfaire les priorités retenues.

4.2. Le détail de l'expérience neuchâteloise

4.2.1. La population

Tous les élèves de première année primaire du canton de Neuchâtel participent à l'expérience (soit 2300 enfants et 120 classes), à l'exception de quelques classes

¹ Recherches pédagogiques. *L'enseignement du français à l'école élémentaire. Principes de l'expérience en cours* (Commission présidée par Marcel Rouchette). Paris, INRDP, 1971. 48 p. (Recherches pédagogiques No 47).

Institut national de recherche et de documentation pédagogique. *Commission de réforme de l'enseignement du français. Texte d'orientation*. Paris, INRDP, 1972. 39 p.

dont les enseignantes se préparent à devenir monitrices de mathématiques nouvelles.

4.2.2. Les responsables de la recherche

L'IRD P est responsable de la planification et de l'exécution complète de l'expérience. Il crée les épreuves, corrige les tests, traite et interprète les données. Il informe les enseignantes en leur indiquant la manière de faire passer les tests, en répondant à leurs questions, etc. Le Département de l'instruction publique neuchâtelois, et plus particulièrement le Centre neuchâtelois de documentation et de recherches pédagogiques, en collaboration avec les inspecteurs, sont chargés des problèmes administratifs suscités par l'expérience. Les maîtresses font passer les épreuves à leurs élèves. Elles ne les corrigent pas mais celles qui le désirent ont tout le matériel nécessaire pour le faire. L'IRD P leur envoie environ deux mois après la passation des épreuves, les résultats obtenus par les élèves, la moyenne de la classe, la moyenne cantonale ainsi que la distribution des résultats. Il faut entendre par distribution, le nombre d'élèves ayant obtenu 1 point, 2 points, 3 points, etc. Tous ces résultats sont calculés et imprimés par l'ordinateur du centre de calcul de l'Université de Neuchâtel.

Ainsi chaque institutrice peut situer le résultat d'un élève par rapport à sa classe, et par rapport au canton. Elle peut également voir où se trouve sa classe en regard des résultats cantonaux.

Les enseignantes sont invitées, lors des séances d'information, à faire part de leurs remarques et de leurs difficultés à l'endroit des tests et questionnaires afin de pouvoir les corriger, les ajuster et améliorer ainsi les instruments de l'expérience romande.

4.2.3. Les garanties d'anonymat

L'expérience ne vise nullement à évaluer les compétences des maîtresses. Seuls les résultats d'élèves (peu importe leur nom) sont intéressants et permettent d'évaluer la méthode. Le DIP neuchâtelois n'a pas connaissance des résultats. Les documents sont expédiés directement à l'IRD P.

Afin de garantir l'anonymat, l'IRD P a prévu une procédure qui ne permet plus de savoir si les résultats appartiennent à la classe de telle maîtresse ou de telle autre. Il a été accordé aux institutrices qui le désirent la possibilité d'échanger leur nom et leur adresse sans en informer qui que ce soit. Cette proposition peut paraître curieuse, mais elle garantit le maintien de l'anonymat.

4.2.4. Les épreuves

Chaque grande catégorie d'objectifs (4.1. 3 b) a été évaluée par des épreuves existantes ou créées par l'IRD P.

— Les prérequis, en demandant à l'enfant de discriminer deux ou trois sons, de reproduire un rythme, de se souvenir d'une histoire, de connaître un certain vocabulaire, de différencier des objets.

— La capacité de déchiffrage, en déterminant l'emplacement d'un son dans un mot écrit, en percevant l'ordre correct des sons dans une succession de phonèmes, en choisissant parmi plusieurs mots dont l'enfant ne connaît que la première lettre, celui qui correspond à l'image présentée à l'enfant.

— La compréhension d'un texte en décelant, parmi plusieurs phrases, celles qui sont logiques de celles qui sont absurdes, ou en choisissant, parmi plusieurs titres, celui qui correspond à l'histoire lue, ou encore en exécutant une consigne donnée par écrit.

— L'élaboration, en mimant une histoire lue, en représentant, par un dessin, son contenu, en jugeant de la véracité d'un fait.

— Le perfectionnement et l'épanouissement de la personnalité, par des questionnaires demandant à la maîtresse si l'élève lit spontanément en classe, s'il contribue à la vie de la classe...

Divers questionnaires ont également été soumis aux institutrices, les invitant à décrire leur méthode, à indiquer leur emploi du temps en classe, à dépeindre l'attitude des élèves en classe, leur comportement face à la lecture, ainsi qu'à présenter quelques données relatives à l'histoire de l'enfant (jardin d'enfant, langue maternelle, profession du père, date de naissance). Afin d'apprécier l'importance de l'enseignement de la lecture par rapport aux autres disciplines, notamment les mathématiques, les élèves sont également amenés à répondre à un test de mathématiques.

4.2.5. Date du premier rapport

L'expérience s'achève vers la fin juin 1973. Une séance d'information à l'intention des maîtresses ayant participé à l'expérience est prévue en décembre 1973. Le rapport relatif à l'expérience neuchâteloise devrait être rédigé et disponible dans le premier trimestre 1974.

5. CONCLUSION

Afin de s'assurer de l'éventuelle supériorité de la méthode « S'exprimer - lire » sur les autres méthodes de Suisse romande, les cantons ont donné mandat à l'IRD P d'évaluer la méthode candidate. L'expérience est en cours dans le canton de Neuchâtel.

Poser le problème de l'évaluation suppose l'existence de normes, de points de comparaison auxquels sont confrontées les méthodes afin de discerner les meilleures des moins bonnes.

Les objectifs d'une méthode peuvent être considérés précisément comme ces points de référence. En effet, il est possible de dire que, par rapport à tel objectif déterminé, la méthode A est supérieure à la méthode B. Mais connaît-on les objectifs des méthodes d'enseignement de la lecture ?

Les méthodes visent-elles :

- l'appréciation des œuvres littéraires ? ;
- la connaissance du message d'un interlocuteur ? ;

— l'acquisition de nouvelles connaissances ? ;

— l'orientation grâce aux enseignes, panneaux, cartes ?

Sait-on quel type de lecture la méthode veut enseigner ? :

— une lecture exhaustive accompagnée de compréhension et de mémorisation ? ;

— une lecture par écrémage en vue de rechercher des informations utiles ? ;

— une lecture sélective qui permette d'appréhender le contenu d'un texte ? ;

— la lecture de schémas, de tableaux, de modèles ?

Il faut reconnaître que souvent nous ne le savons pas.

L'orientation ou les objectifs prioritaires de l'enseignement de la lecture ne sont pas officiellement définis en Suisse romande. Aussi, pour obtenir une véritable évaluation, convient-il de déterminer ces objectifs, considérés comme critères d'évaluation. Il s'agit là d'une activité subjective, non scientifique, que l'IRDPA sera amené à envisager pour recommander une méthode de lecture.

L'analyse scientifique seule ne peut que déterminer quels sont les objectifs privilégiés par telle ou telle méthode et démontrer en quoi certains aspects de méthodes permettent d'atteindre mieux que d'autres, des objectifs déterminés.

J. Weiss, IRDPA.

Lecture du mois

A

1 Des oiseaux piaillaient dans les branches. Au
2 soleil, sur des feuilles de roseaux, des libellules
3 se préparaient à naître. Ils arrêtaient leur embarcation
4 en plantant le manche des pagaies dans la vase et ils
5 attendirent, résignés à une longue patience s'il le
6 fallait.
7 Lentement, la peau d'un cocon beige se fendit du
8 haut en bas. A l'intérieur, une masse sombre,
9 indistincte, recroquevillée, agitée d'imperceptibles
10 soubresauts. Une tête d'épingle qui se dresse, un
11 corps d'insecte qui s'allonge, interminablement, comme
12 le petit harmonica bleu du clown, de longues pattes
13 articulées qui s'étirent, deux ailes irisées qui se
14 défroissent, qui se tendent, qui se gonflent, comme
15 des voiles de méduses, comme des voiles espagnoles
16 dans la brume de septembre, et d'un seul élan,
17 l'insecte accompli, la libellule, s'élanche dans le so-
18 leil, vire, rase l'eau sans jamais quitter le sentier
19 lumineux que lui tracent les rayons du soleil.
20 Une libellule, deux, trois libellules, qui se
21 tournent autour en un étrange ballet. Qu'un enfant
22 s'aventure au bord de la rivière, il aura tôt fait de
23 vous happer dans sa main chaude et de vous mettre un fil
24 autour du corps pour que vous tourniez encore, en bonds
25 désespérés, vers le soleil, jusqu'à la mort.
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35

Mireille Kuttel, *La Parenthèse*, Editions SPES.

B

Alors, à l'aube, un jour de juin, elle grimpe le long d'un roseau. Elle franchit la limite du monde des eaux et apparaît dans la lumière du matin.

Elle monte encore, atteint presque le haut de la tige. Là, elle s'arrête. Ses griffes se plantent profondément dans l'écorce ; elle est fixée, tout à fait immobile. Est-elle morte ? Les heures passent, la peau durcit, se dessèche. A vrai dire, ce n'est plus une larve qui est fixée au roseau. Sous cette carapace couleur de boue, une magnifique libellule est prisonnière. Elle rassemble toutes ses forces pour s'arracher de cette enveloppe où elle étouffe.

La vieille robe de peau s'est fendue en arrière de la tête. Un dos bombé commence à sortir par l'ouverture. La déchirure s'agrandit. Sans trop de peine, la tête et l'avant du corps se dégagent. Aux pattes maintenant ! C'est plus difficile : il faut tirer, tirer, en arrière, plus fort ! Voilà une paire, deux paires, trois paires de pattes libérées de leur gaine.

Que d'efforts ! La pauvre libellule se repose, tête en bas, toute pendante, en attendant que ses pattes soient sèches et solides. Puis elle se redresse, saisit la tige fermement, fait le gros dos pour dégager son ventre de l'étui...

Ouj !

Ça y est !

Quelle épreuve !

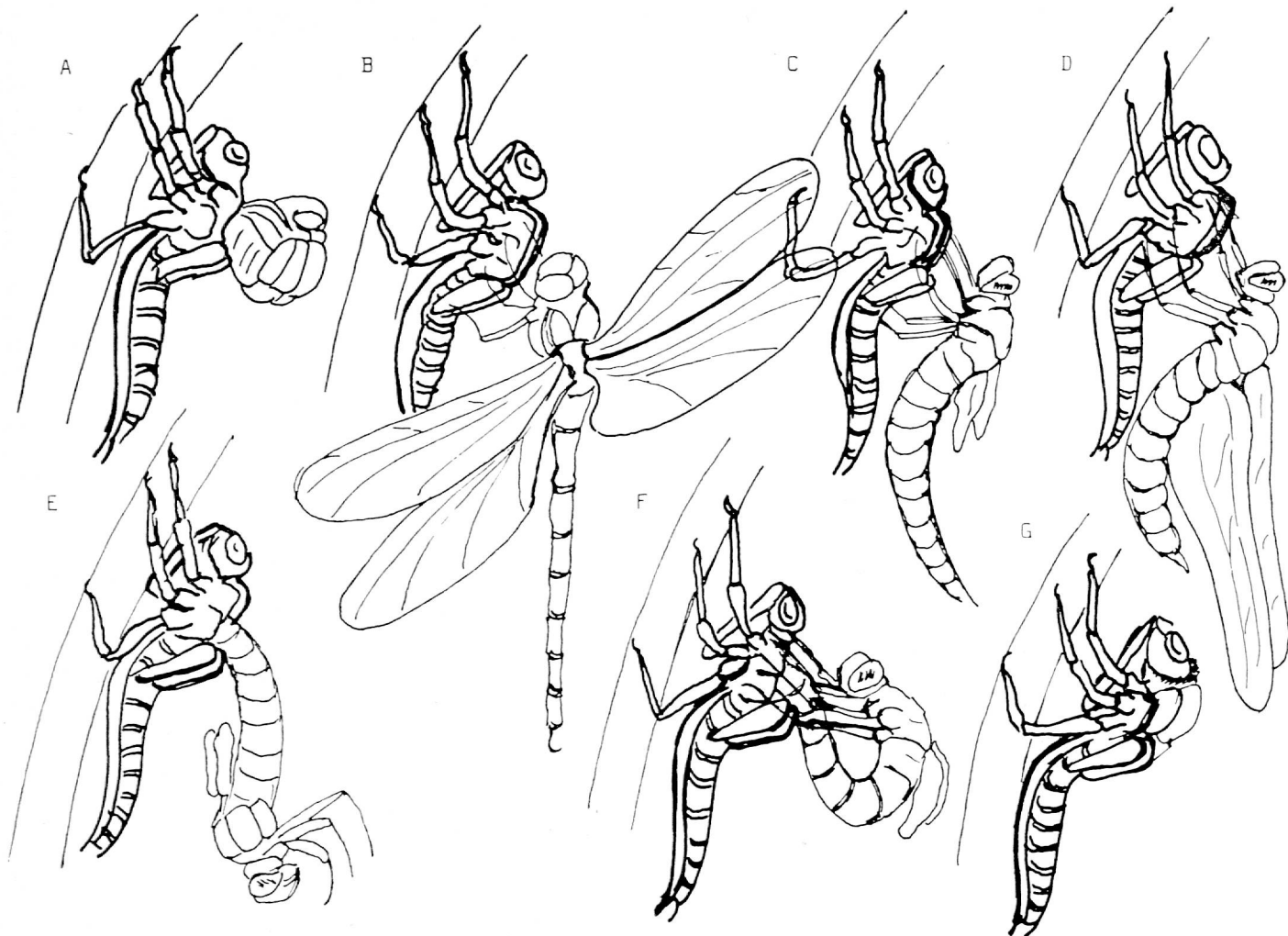
Et quelle faiblesse ! Impossible de bouger. Pourvu qu'un oiseau ne vienne pas juste la gober, là, tout de suite !

Le chef-d'œuvre s'achève lentement, à mesure qu'au soleil se déploient les ailes merveilleuses. Dans le vent doux, les ailes frémissent, puis se soulèvent, s'agitent enfin de plus en plus fort. Une libellule toute neuve s'envole dans la lumière.

A. Telier, *Album du Père Castor*, Flammarion.

DOCUMENTE-TOI sur la libellule, et prépare un court exposé sur les étapes qui précèdent cette naissance.

LIS attentivement les textes A et B, puis passe au questionnaire 1.



QUESTIONNAIRE 1 (étude du texte A)

1. Cherche dans le texte tous les termes et expressions qui décrivent le DÉCOR.
2. Où la libellule est-elle enfermée avant l'éclosion ?
A l'aide du texte B, contrôle l'exactitude du terme employé par M. Kuttel.
3. Quel qualificatif décrit la position de l'insecte ? Cherche son contraire. Tu as ainsi l'expression des deux attitudes, AVANT et APRÈS la naissance.
4. De l'enveloppe sortent, l'un après l'autre, les différents organes de l'insecte parfait ; établis-en la liste.
5. En face de ces noms, écris les verbes qui s'y rapportent (*).
6. Qualifie cette éclosion en choisissant dans la liste suivante :
lente - instantanée - imperceptible - pénible - bruyante - rapide.
Contrôle l'exactitude de tes réponses à l'aide du texte B.
7. Que recherche avant tout la libellule qui vient de naître ?
8. a) A quoi jouent ces insectes ?
b) A qui l'auteur les compare-t-il ?

9. Que suggère à l'enfant le jeu des libellules ?
10. Comment les insectes cherchent-ils à se libérer ? Y parviennent-ils ?
11. Que penses-tu du jeu de l'enfant ? Pourquoi ?
12. Les croquis ci-dessus décrivent la métamorphose, qui dure plusieurs heures. L'ordre chronologique n'en a pas été respecté. Rétablis-le. Accompagne chaque dessin d'une jolie phrase.
13. Une question touchant au style :
a) Cherche les comparaisons.
b) Récris les phrases où tu les as trouvées, en les supprimant.
c) A ton avis, pourquoi l'auteur les a-t-il employées ?

QUESTIONNAIRE 2

1. a) A quelle ligne, dans chaque texte, commence le récit de l'éclosion ?
b) Relis avec attention ce qui précède ce récit :
— que nous y conte Mireille Kuttel ? ;
— et le Père Castor ?
2. a) Cherche, dans chaque texte, la description des diverses phases de l'éclosion.

Remarque : Si un texte omet l'une ou l'autre étape, tu l'indiqueras par un trait.

- b) Relis tes réponses. Lequel des deux textes est-il le plus fidèle aux dessins ?

Tu noteras :

| Croquis | | M. Kuttel | | Père Castor | |
|------------------------------|-------|-------------------|-------|--------------------|-------|
| (dans l'ordre chronologique) | | | | | |
| Lettre | | L. à L. | | L. à L. | |
| Lettre | | L. à L. | | L. à L. | |
| Lettre | | | | | |
| | | etc. | | etc. | |

- c) Lequel des deux observateurs avait-il un souci scientifique ?
3. A quelle ligne, dans chaque texte, se termine le récit proprement dit de l'éclosion ? Que constates-tu ?
4. a) Par quel mot le Père Castor résume-t-il ce spectacle ?
 b) Quelle impression générale se dégage-t-il de son récit ?
 c) Ce récit de l'éclosion revêt-il le même caractère chez M. Kuttel ?
5. Compare les qualités du vocabulaire employé par chaque auteur : Lequel écrit les phrases les plus simples ? Lequel fait appel aux mots les plus recherchés ? les plus précis ? les plus poétiques ? Lequel use d'expressions qui forment image ?
6. Lequel des deux auteurs te semble-t-il aimer le mieux cet insecte merveilleux ?

POUR LE MAÎTRE

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas d'UN, mais bien de DEUX textes que nous vous proposons l'étude.

Après avoir lu les deux morceaux, les élèves, **dans un premier temps**, essaieront de répondre au questionnaire 1, sur la base duquel le maître devrait pouvoir réaliser **les objectifs suivants** (à propos du texte de Mireille Kuttel) :

- que les élèves soient amenés à avoir envie d'en savoir plus sur les métamorphoses de la libellule ;
- que les élèves soient amenés à s'émerveiller devant ce chef-d'œuvre de la nature ;
- qu'ils soient capables de décrire, en quelques phrases précises, les diverses phases de l'éclosion ;
- qu'ils soient capables d'analyser la conduite de l'enfant et de porter un jugement sur son comportement.

Dans un deuxième temps, le maître prolongera l'étude par une analyse comparée des deux textes, au moyen du questionnaire 2.

Objectifs

Que les élèves soient amenés à constater, et à énoncer :

- a) Que le texte de M. Kuttel est une narration dans laquelle la description des mouvements revêt une grande importance. (*) Voir questionnaire 1, N° 5. Elle y fait allusion au décor ; d'autres personnages y jouent aussi un rôle ; l'auteur se préoccupe beaucoup du sort de l'insecte, connaissant la cruauté humaine.
- b) Que le texte du Père Castor est plus précis ; qu'il décrit scientifiquement l'éclosion, en dehors de tout contexte ; que ce morceau constitue un parfait rapport

d'observation, d'où n'est pas exclue l'expression des sentiments de l'observateur : pitié devant l'effort de libération de l'insecte ; émerveillement devant ce chef-d'œuvre de la nature.

c) Que le premier texte est l'œuvre d'une romancière, alors que le second a été écrit par un biologiste passionné.

BIBLIOGRAPHIE

« Demoiselle Libellule », album du Père Castor, Flammarion (les dessins en sont tirés).

« Les Libellules », de Paul-A. Robert, collection « Les beautés de la nature », Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

« Les Insectes », I, de Paul-A. Robert, collection « Les beautés de la nature », Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

PROLONGEMENTS

Dessin des croquis en couleurs, accompagnés des phrases mises au point à la question 12.

Leçons de choses : étude des métamorphoses, et spécialement des modes de nutrition et de locomotion de la larve (voir M. SIRE : « L' Aquarium, ses Enseignements », Ed. Boubée).

Vocabulaire : exercices d'association avec les qualificatifs du texte.

Rédaction : transposition du récit à la première personne, en se mettant dans la peau de l'insecte naissant.

Les deux textes, les croquis et le questionnaire 1 font l'objet d'un tirage recto-verso (15 centimes l'exemplaire) à disposition chez J.-P. DUPERREX, 25, Tour-Grise, 1007 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 centimes la feuille).

Page des maîtresses enfantines

Trente ans après...

La responsable de la page des maîtresses enfantines nous demande, à nous les aînées, de remonter aux sources et de refaire, en pensée, le chemin de ces trente dernières années. Quelles sont les difficultés rencontrées en cours de carrière ?

Nous répondrons en nommant la première qui s'impose à l'esprit : **les effectifs**. Il était fréquent, à la campagne — et c'était là que nous débutions — de se trouver en face de plus de trente enfants de six ans. Si l'on voulait à tout prix pratiquer l'enseignement individuel, il fallait s'astreindre journalièrement à accomplir un tour de force et nous étions bien souvent écrasées par le nombre.

Si les classes sont maintenant moins chargées, nous rencontrons, par contre, d'autres difficultés. Beaucoup de mamans travaillent et confient leurs enfants à la garderie du quartier. Ou alors, elles trouvent une voisine qui se charge de l'enfant pendant la journée. Nous connaissons une fillette de langue maternelle italienne, gardée par une dame espagnole et qui parle français à l'école. L'enfant n'arrivait à s'exprimer dans aucune de ces trois langues. Elle est restée longtemps dans un état d'immaturité presque total. Ce n'est qu'après deux ans d'école enfantine, après avoir pu syllaber, voir la structure des mots, être prise en charge par la logopédiste deux fois par semaine qu'elle arrive à construire des petites phrases correctes et compréhensibles. C'est peut-être là que gît notre plus grande difficulté actuelle : **le langage**. Les troubles du lan-

gage, la pauvreté du langage. Dans une de nos classes de quartier populaire, 5 enfants sur 24 sont traités ambulatoirement par la logopédiste. Et puis, il y a les enfants à qui il faut **apprendre** la langue française. On dit que l'enfant est une éponge et attrape facilement les notions nouvelles. Voire ! Si c'est vrai pour les doués, il y a les timides, les inhibés pour qui chaque acquisition est un effort.

Tout cela fait des classes disparates où habitudes diverses, langues multiples, comportements différents nous obligent à un effort incessant pour parvenir à une certaine harmonie. Si le nombre a diminué, les « cas » ont augmenté.

Il y a aussi, avec le nouvel enseignement de la mathématique moderne, des contrôles individuels indispensables, plus longs, plus fréquents, qui nous obligent à consacrer plus de temps aux enfants qui s'y adonnent. Et l'on n'a pas le droit de faire attendre trop longtemps tous les autres, qui sont des petits enfants de 5 et 6 ans, ne l'oublions pas. L'intérêt faiblit avec l'attente, la phrase lue est vite oubliée, il y a du temps et des efforts perdus. Alors, 25 enfants, dans les conditions de travail actuelles, c'est un maximum. On en arrive — hélas ! — à apprécier les périodes d'épidémies, où l'on peut « tourner » avec un effectif réduit. **Effectif**, voilà le mot de nouveau lâché ; la boucle est bouclée. Nous ne dirons jamais assez combien l'effectif lourd ou léger d'une classe peut déterminer l'échec ou le succès d'une méthode ou d'une réforme.

Un groupe d'ainées.

c) **Recherche de produits par lecture, avec utilisation de la commutativité et de la distributivité.**

Combien font 4 fois 26.

On lira : 4 fois 20...80 ; puis 4 fois 6...24 ; et on additionnera 80 + 24...104.
Ou bien on lira : 4 fois 13...52 ; et on doublera...104.

Combien font 6 fois 32 ?

On lira : 6 fois 16...96 ; puis on doublera...192 !
Ou bien on lira encore plus rapidement : 12 fois 16...192 !
Ou bien encore : 6 fois 20...120 ; plus 6 fois 12...72 ; donc 192 !

Combien font 17 fois 32 ?

On lira : 17 fois 20...340 ; puis 17 fois 12 en commutant en 12 fois 17...204 ; d'où 340 + 204...544 !
Ou bien on lira : 10 fois 16...160 ; plus 7 fois 16...112 ; d'où 160 + 112...272 qu'il faut doubler, soit 544 !

Combien font 34 fois 38 ?

On lira 17 fois 19...323 ; on double pour avoir 34 fois 19...646 ; on double, encore pour avoir 34 fois 38...1292.
Ou bien on lira : 20 fois 19 (en commutant en 19 fois 20)...380 ; plus 14 fois 19...266 ; d'où 380 + 266...646 qu'il faut encore doubler, soit 1292, etc., etc.

Ce ne sont là que des exemples parmi d'autres «trouvailles» que feront vos élèves, témoin ces quatre manières de faire que m'ont présentées récemment quatre équipes d'élèves d'une même classe auxquelles je demandais de présenter par écrit leurs calculs et lectures pour la question :

Combien font 37 fois 56 ?

Première équipe :

37 → 20 + 17
56 → 20 + 20 + 16

| | |
|----------------------|----------------------|
| $20 \times 20 = 400$ | $17 \times 20 = 340$ |
| $20 \times 20 = 400$ | $17 \times 20 = 340$ |
| $20 \times 16 = 320$ | $17 \times 16 = 272$ |
| 1120 | 952 |

2072

Deuxième équipe :

$37 = (20 + 17)$
 $56 = (5 \times 10) + 6$

Nous lisons :

| | |
|----------------|------|
| 6 fois 20 ... | 120 |
| 6 fois 17 ... | 102 |
| 50 fois 20 ... | 1000 |
| 50 fois 17 ... | 850 |

Nous additionnons

Troisième équipe :

56 étant égal à 4 fois 14 ;
37 étant égal à 20 + 17 ;
nous lisons et écrivons :

| |
|-------------------------------------|
| $20 \times 14 = 14 \times 20 = 280$ |
| $17 \times 14 = 14 \times 17 = 238$ |

Nous additionnons 280 et 238 ; nous trouvons 518.

Nous quadruplons en faisant le double du double :

518 ... 1036 — 2072

Quatrième équipe... celle des petits « Einstein » !

$$60 \times (40 - 3) = (60 \times 40) - (60 \times 3)$$

$$2400 - 180 = 2220$$

$$4 \times (40 - 3) = 160 - 12 = 148$$

$$\text{donc } 56 \times 37 = 2072$$

Que personne ne fasse de complexes ! Il s'agissait de trois élèves particulièrement doués et recherchant la difficulté !
J.-J. Dessoulavy.

Moyens audio-visuels

CHRONIQUE GAVES

Quelques caractéristiques générales des moyens audio-visuels

A. Il ne s'agit pas d'opposer les media au livre. Le livre est un moyen privilégié qui permet de concentrer un très grand nombre d'informations et, à ce titre, il reste irremplaçable. L'écrit demeure un code très efficace. Nos enseignements font un très large usage du livre. Il résulte, sous sa forme actuelle, d'une assez longue expérience et cette forme n'a guère été modifiée depuis la Renaissance. La modicité de son prix et le fait qu'il peut devenir un instrument individuel lui assure, dans l'enseignement, une fonction primordiale. Encore convient-il de bien le situer parmi l'ensemble des media dont dispose actuellement l'enseignant.

B. Une classe moderne, un lieu d'enseignement deviennent objets d'étude. L'équipement d'une classe représente l'un des éléments de cette étude. Outre le tableau noir traditionnel qui lui-même évolue, il faut lui ajouter : **un rétro-projecteur, un projecteur de diapositives et un magnétophone.** Cet équipement technique se complète d'un équipement culturel : **transparents, diapositives, bandes magnétiques.** Le contenu varie selon les enseignements, mais ces trois media constituent la base de l'équipement. Ces media doivent s'intégrer à l'action enseignante selon les règles d'une pédagogie active et non favoriser le développement d'une leçon-spectacle qui rejoindrait les principes d'une pédagogie, etc.

C. Le cinéma d'enseignement et la TV demeurent aussi actifs que les autres media selon comment on les utilise, mais leur coût pose un ensemble de questions qui doivent également devenir objet d'étude.

D. Dans l'emploi de tous les media revient constamment l'idée de programma-

tion, la connaissance précise des conditions de l'apprentissage et du contrôle des connaissances acquises.

I. Le rétro-projecteur

— Le maniement de l'appareil conserve un caractère simple. Il est possible de projeter sur un écran et très souvent sur le tableau noir selon les exercices proposés aux élèves. C'est un instrument mis aussi à la disposition des élèves.

— Un rétro-projecteur se pose sur un chariot mobile.

— La qualité de l'objectif doit faire l'objet d'un examen attentif surtout s'il s'agit de projeter des cartes détaillées de géographie ou des dessins techniques qui comportent des hachures.

— L'élaboration d'un transparent appartient à l'enseignant. Naissent alors les véritables questions. Il s'agit bien de faire paraître les difficultés les unes après les autres et de les combiner.

— Un transparent qui réunit trop d'informations perd de son efficacité pédagogique. Il s'agit bien de décomposer un raisonnement ou une description en phases simples et assimilables.

— Il est souvent préférable de faire deux ou trois transparents à plusieurs volets chacun, mais qui restent clairs, plutôt qu'un transparent trop compliqué.

— Un matériel pédagogique doit accompagner le transparent afin d'être à même de travailler avec les élèves. Le stencil représente le document complémentaire de base.

— Il existe un grand nombre de transparents en vente dans le commerce. Beaucoup sont de bonne qualité. Toutefois un enseignant doit savoir faire un transparent sans quoi il juge difficilement de

la qualité d'un transparent en vente dans le commerce.

— L'élaboration d'un transparent peut faire l'objet d'un travail de groupe entre enseignants. Cette collaboration entre enseignants qui peut paraître révolutionnaire se révèle très riche d'intérêt.

II. Diapositives

— Une diapositive peut représenter un dessin ou un fragment de la réalité. Dans le premier cas elle ne diffère pas d'un volet de transparent, dans le second on peut considérer l'image du rétro-projecteur et la diapositive comme complémentaires.

— Au cours d'une leçon on peut ne projeter qu'une seule diapositive. La projection d'un grand nombre de diapositives autorise rarement une véritable action pédagogique. Cela revient à donner un trop grand nombre d'informations au cours de la leçon.

— Un enseignant doit pouvoir tirer des diapositives des images d'un livre, et cela comme on prend des notes. Les appareils de photographie d'aujourd'hui ne nécessitent aucune compétence particulière pour reproduire une image.

— Le classement des diapositives au sein d'une unité d'enseignement, une classe ou un collège, doit faire l'objet d'un grand soin. Il existe des méthodes et des moyens de classement adaptés à chaque échelle. Il importe qu'on puisse voir les dias dans des étuis ou des armoires à dias.

— Les diapositives peuvent être sonorisées par les élèves. C'est un exercice de la maîtrise de la langue, l'obligation de mettre en ordre des idées.

— En maints cas la diapositive et le rétro-projecteur répondent aux nécessités actuelles de l'enseignement et encore faut-il les avoir maîtrisés avant que d'utiliser le cinéma et la TV.

— S'il s'agit de faire des prises de vue avec un appareil photographique, il convient de songer aux plans de détails qui permettent la description d'un objet, d'une machine, d'un processus.

III. Le magnétophone

— C'est l'instrument de l'élocution. Apprendre à parler, à mettre en ordre le verbe, c'est améliorer l'orthographe.

— Il est d'abord au service de la langue maternelle.

— C'est une façon de prendre des notes, de recueillir un propos ou un ensemble de bruits.

— Ne parlons pas de l'apprentissage des langues vivantes car le phénomène linguistique fait maintenant l'objet de maints travaux auxquels il convient de se reporter.

— Il peut se comparer à l'écrit. Il oblige à une construction, à une concision, à la suppression de balbutiements, car s'entendre mal parler oblige à la réflexion.

— Avant de raconter une histoire, il est possible de décrire et cela n'est pas si simple. Décrire d'ailleurs, n'est-ce pas déjà raconter une histoire ?

— Il montre combien le discours demeure intériorisé et, par là, souvent incommunicable.

IV. Cinéma

— Le cinéma d'enseignement est encore confondu avec ce qu'on nommait le documentaire. Or vingt ou trente minutes d'informations filmiques correspondent à un spectacle, à un sentiment, à une motivation générale, mais non à un apprentissage.

— Un film d'apprentissage dure deux ou trois minutes.

— Plusieurs milliers de films super-8 existent sur le marché et beaucoup sont d'excellente qualité.

— Le maniement d'une caméra de cinéma correspond à une façon de prendre des notes.

— L'introduction du cinéma dans la classe ne doit pas avoir un caractère exceptionnel.

— Certains processus ne peuvent être montrés autrement qu'en mouvement.

— Maints touristes font du cinéma. Pourquoi les enseignants n'en feraient-ils pas ?

— Un film cinématographique de quatre minutes n'est guère plus cher qu'un film de diapositives de 36 vues.

— Le film peut devenir, dans les mains de l'enseignant, un instrument actif et même servir à interroger.

— Les élèves peuvent aussi prendre des notes avec une caméra, cela dépend comment on compose le dossier d'une leçon. Faire un film c'est se contraindre à réfléchir sur une question et à mesurer les connaissances et les informations qu'il convient de réunir pour agir.

V. Télévision

— Un magnétoscope et un poste de TV ne coûtent pas davantage qu'un projecteur de cinéma 16 mm. Par là, la TV d'antenne peut être introduite dans la classe sous la forme d'une critique de l'information. Or critiquer l'information c'est faire de l'instruction civique. Cet enseignement paraît être l'un des plus difficiles dans les circonstances actuelles sans recourir à des méthodes nouvelles.

— Un bulletin d'information pose maints problèmes. C'est une façon de faire de l'histoire et de la géographie active.

— Il existe des émissions d'histoire, de géographie, de biologie.

— La TV scolaire n'a jamais rien eu de scolaire.

— La TV d'enseignement reste à faire. Elle ne pourra être introduite que par les enseignants.

— Une bonne émission d'enseignement ne doit pas dépasser cinq à six minutes.

— L'Ecole hôtelière de Lausanne fait des émissions de ce type. Exemple: Comment découper des légumes? Comment préparer une mayonnaise? Cela n'empêche pas les élèves, après l'émission, de découper des légumes et de préparer une mayonnaise.

— La TV permet de voir et, par son cadrage, de conduire le regard de l'élève sur ce que l'on juge essentiel.

— Ce constat peut s'appliquer à un processus abstrait.

— Plus encore que les autres moyens, la TV oblige à un travail d'équipe. Dans un collège que nous visitons, sur 140 maîtres 70 étaient devenus producteurs de TV et la pédagogie ne s'en trouvait pas amoindrie non plus que la compétence des enseignants.

— La TV pose des problèmes financiers qui doivent être objet d'étude.

— La TV et l'éducation permanente posent aussi un ensemble de questions mais l'éducation permanente demeure un problème de politique générale.

Léon Prebandier.

Nouveautés GAVES

A ceux qui s'intéressent aux oiseaux et qui désirent les connaître un peu mieux, la GAVES rappelle les quatre émissions radioscolaires très intéressantes que Jean-Carlo Pedrolì a consacrées à ce vaste sujet.

Avec l'aimable autorisation de l'auteur et de la Radio romande, nous vous proposons 3 diaporamas qui peuvent être acquis séparément :

1. Les oiseaux dans le biotope « jardin-campagne ».
2. Les oiseaux dans le biotope « forêt-montagne ».
3. Les oiseaux dans le biotope « marais-pré humide ».

Chaque série se compose d'une bande magnétique de 13 cm à la vitesse de 9,5 cm/sec. et d'environ 15 clichés. Pour chaque bande, nous vous offrons 3 versions :

- A. Bande avec impulsion pour dia-pilote (signaux inaudibles pour l'oreille).
- B. Bande avec « tops » sonores dans l'émission, indiquant à quel moment

il faut changer de dia (pour ceux qui n'ont pas de dia-pilote).

C. Cassette avec « tops » sonores, comme dans B.

Nous vous recommandons d'indiquer très clairement quelle émission (1, 2 ou 3) et quelle version (A, B ou C) vous désirez. Les versions A et B seront disponibles si vos commandes nous parviennent avant les vacances d'été. La version C demandera quelques jours de plus.

Le coût de chaque série sera de Fr. 32.— + port et emballage. Nous espérons que ce nouveau travail rencontrera votre intérêt et votre approbation. Nous précisons que les oiseaux photographiés l'ont été au Museum d'histoire naturelle de Genève, pour la clarté de l'image, mais que, pour respecter les vœux de l'auteur, il est important de lier l'oiseau à son biotope, ce qui sera votre complé-

ment pédagogique et l'occasion d'excursions et d'observations passionnantes.

*Edouard-E. Excoffier,
président central*

A retourner à Ed.-E. Excoffier,

16, rue Henri-Mussard, 1208 Genève.

Je commande ex. de la série 1

..... ex. de la série 2

..... ex. de la série 3

Je désire la version :

A (diapilotée)

B (avec « tops » sonores)

C (sur cassette, avec « tops » sonores)

Prénom :

Nom :

Adresse :

N° postal :

Signature :

(Paiement à réception de la commande.)

tations contestables du sport, ce qu'est réellement l'esprit sportif ; l'autre, pour évoquer d'un point de vue historique, quelques-unes des disciplines sportives qui suscitent aujourd'hui beaucoup d'enthousiasme.

Sur cette lancée — c'est bien le cas de le dire, dans le domaine du sport ! — les responsables de cette suite d'émissions, MM. Bertrand Zimmermann et Jean-Jacques Besseaud, en arrivent à présenter aux élèves du degré moyen quelques « portraits de champions ». Nul doute qu'il puisse s'en dégager la conclusion que, pour s'imposer en tant que champion, on ne saurait se fier aveuglément à la seule vertu des muscles...

(Mardi 5 et jeudi 7 juin, à 10 h. 15, deuxième programme.)

A vous la chanson !

Fredonnez

Le p'tit ch'val dans le mauvais temps,
Qu'il avait donc du courage...

Automatiquement, on pensera : Brassens. Ce qui n'est qu'à demi juste : en fait, seule la musique de cette chanson est de Georges Brassens ; les paroles, elles, sont empruntées au poète Paul Fort.

Faut-il s'en étonner et imaginer que le chansonnier, un jour où l'inspiration lui faisait défaut, a voulu combler cette lacune en recourant au texte d'un autre ? Non, il s'agit tout simplement d'une rencontre heureuse entre deux sensibilités accordées, une sorte d'hommage rendu à Paul Fort, « prince des poètes », par un Brassens lui-même marqué du sceau d'une poésie d'essence populaire, — un Brassens à propos de qui A. Bonnafé écrivait : « Voilà longtemps (depuis Hugo ou Rimbaud) qu'un poète n'avait pas pris les proportions d'un mythe ; il serait plaisant que celui-ci y parvienne... »

Pour les élèves de 9 à 12 ans, à qui est destinée l'émission de notre collègue Bertrand Jayet, l'intérêt est évidemment ailleurs : c'est d'apprendre, en moins d'une demi-heure, à chanter l'un des airs les plus attachants de Brassens, et cela en l'étudiant par fragments, un peu comme le font les chanteurs eux-mêmes lorsqu'ils mettent au point un programme. Ainsi les enfants, outre le plaisir qu'ils éprouvent à chanter, se familiarisent-ils avec les moyens mis en œuvre pour donner naissance à une belle et bonne chanson.

(Mardi 12 et jeudi 14 juin, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES GRANDS

Le monde propose

Si l'école se veut réellement préparation à la vie, elle ne saurait se couper des sollicitations de l'actualité. Mais, dans le flot quotidien des événements, tout n'est pas

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 4 au 15 juin

POUR LES PETITS

La musique est mon amie

Que fait un enfant lorsqu'il veut traduire sa joie ou son contentement ? Il fredonne une mélodie, apprise ou inventée, qu'il accompagne souvent de mouvements improvisés qui sont une forme primitive de danse. La musique est donc, d'instinct en quelque sorte, une « amie » de l'enfance. Et c'est peut-être notre genre d'éducation musicale qui fait que, pour beaucoup d'enfants, la musique devient vite une étrangère...

Dans ses émissions « La musique est mon amie », M. Georges-Henri Pantillon souhaitait amener les élèves de 6 à 9 ans, non pas tant à écouter passivement de la musique qu'à la « vivre », en somme, activement : vivre, par l'imagination, la musique descriptive ; vivre, par des gestes rythmés, la musique d'origine chorégraphique ; vivre, par la sensibilité, les émotions des compositeurs.

La première de ces émissions présente donc, avec les commentaires appropriés, quatre pièces de musique descriptive : **Le Coucou**, de Daquin ; **Le Caquet**, de Dandrieu ; **Chevauchée**, de Schumann ; et **Le Char polonais**, de Moussorgsky.

(Lundi 4 et vendredi 8 juin, à 10 h. 15, deuxième programme.)

La semaine suivante, le programme de la radio scolaire se trouve un peu modi-

fié : le 11 juin étant jour férié (lundi de Pentecôte), aucune émission ne sera diffusée. Mais, grâce au système de reprise de chaque émission un autre jour de la semaine, les élèves du degré inférieur ne seront pas privés de toute écoute en ce milieu de juin : ils pourront suivre le vendredi matin la deuxième émission de la série préparée par M. G.-H. Pantillon, « La musique est mon amie ».

Cette fois, c'est de « pièces à danser » qu'il s'agit : **Marche des Petits Soldats**, de Schumann ; **Moment musical**, de Schubert ; **Gavotte**, de Bach ; **Menuet** (de « Don Juan »), de Mozart.

Avant l'audition de chacun de ces morceaux, des gestes rythmés sont expliqués et doivent être exécutés immédiatement par les élèves. De la sorte, les enfants ne se contentent pas de « subir » une mélodie ; ils la « vivent », ils l'interprètent, ils la transposent selon un autre mode expressif. D'où découverte pour eux de liens nouveaux entre la musique et le geste, c'est-à-dire de perspectives nouvelles de la sensibilité.

(Vendredi 15 juin, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES MOYENS

Histoire de quelques sports

Il y a déjà eu, dans cette série, deux émissions : l'une visant à faire ressortir, au-delà de bien des aspects ou manifes-

d'égale importance ; et il y aurait gageure à vouloir s'occuper de tout, même seulement pour tenter d'en fixer les valeurs relatives. Un choix s'impose donc — mais un choix qui reste susceptible de provoquer la discussion et de favoriser l'exercice du sens critique.

Telle est l'idée inspiratrice de l'émission « Le monde propose » : parmi les événements qui ont compté au cours d'un mois, on en choisit un ou deux, au sujet desquels on fournit des renseignements ou des explications complémentaires, avant de les soumettre, grâce à divers témoignages ou jugements, à un examen contradictoire.

Les sujets ainsi traités ne peuvent être indiqués ici avec précision, car ils sont souvent choisis au dernier moment, en fonction des données les plus récentes de la vie internationale. Il reste de la sorte, aux classes du degré supérieur qui se mettent à l'écoute, un élément d'intérêt supplémentaire : celui de la découverte !

(Mercredi 6 juin, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 8 juin, à 14 h. 15, premier programme.)

La littérature, un dialogue entre amis

Il y a si longtemps que le chien et le chat sont domestiqués qu'ils sont devenus des « compagnons banals de l'homme ». Banals ? Oui, si l'on donne à ce mot son sens premier : qui appartient à tous, qui est à l'usage de tous. Non, si l'on s'en tient à la signification habituelle : sans originalité, insignifiant, ordinaire.

Car enfin, ces animaux familiers, si communément répandus, ce n'est qu'aux yeux des gens superficiels ou trop pressés qu'ils n'ont plus rien à révéler, qu'ils sont devenus banals. Mais pour ceux qui, tels les poètes, cherchent à connaître une réalité d'au-delà des apparences, chacun de ces animaux prend figure originale, retrouve des dimensions secrètes, s'identifie souvent à tout un monde de sentiments.

Et comme il s'agit là, en dernier ressort, d'un des aspects de l'aventure intérieure de l'homme, on ne s'étonnera pas d'en trouver des échos nombreux dans cette longue et minutieuse histoire de la destinée humaine qu'ont entreprise les écrivains de tous les siècles et qui, pour les êtres sensibles, fait de « la littérature, un dialogue entre amis »...

Ce dialogue est engagé ici grâce aux textes suivants :

J. du Bellay : **Épithaphe d'un chat** (« Jeux rustiques »).

Cl. Farrère : **Le chaton imprudent** (« Bêtes et gens qui s'aimèrent », Ed. Flammarion).

Ch. Baudelaire : **Le chat** (« Les Fleurs du Mal », poème LI).

A. Lichtenberger : **Le chat perdu** (« Les Contes de Minnie », Ed. Plon).

Colette : **Sentimentalités** (« Sept dialogues de bêtes », Ed. du Mercure de France).

L. Mercier : **Le chien** (« Le Poème de la Maison », Ed. Calmann-Lévy).

J. Supervielle : **Le premier chien** (« La Fable du Monde », Ed. Gallimard) *.

V. Hugo : **Un groupe tout à l'heure**

* Ces deux textes figurent également dans l'anthologie de H. Devain et M. Nicoulin : *Sous le Toit du Poète* (Ed. Delta, La Tour-de-Peilz), pp. 157 et 158.

était là... (« Les Quatre Vents de l'Esprit »).

F. Jammes : **Mon humble ami** (« Clairières dans le Ciel », Ed. du Mercure de France) *.

(Mercredi 13 juin, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 15 juin, à 14 h. 15, premier programme.) Francis Bourquin.

Formation continue

Les enfants sourds ont besoin d'enseignants spécialisés

Une soixantaine d'enfants du canton de Vaud souffrent d'un déficit auditif suffisamment grave pour les empêcher de suivre une scolarité primaire, voire secondaire, sans recourir à un enseignement hautement spécialisé. Cette situation a conduit à la constitution de classes de malentendants à Lausanne, équipement qui complète celui de l'Ecole pour enfants sourds de Moudon.

Actuellement, il existe trois classes lausannoises : une quatrième s'ouvrira en 1974 ; l'effectif de chacun de ces classes est au maximum de dix élèves répartis selon leur âge, qui va de 5 à 16 ans. Les cinq classes moudonnoises, quant à elles, couvrent également toute la scolarité.

A la fin de la période scolaire, les adolescents ont la possibilité de se préparer à un apprentissage dans une classe pré-professionnelle à Lausanne, dirigée par un maître professionnel spécialisé.

La commune de Lausanne aura prochainement besoin de deux nouveaux enseignants spécialisés, et l'Ecole de Moudon de trois dont un maître pour les grands élèves. La possibilité est actuellement offerte à tout enseignant qui s'intéresserait à cette spécialisation de se former, dès l'automne 1973, à l'Ecole de psychologie et des sciences de l'éducation.

Cette formation s'étendra sur deux ans à raison d'un jour et demi par semaine avec, si possible, deux périodes de temps fort d'une à deux semaines complètes. Un mémoire de diplôme est à présenter dans l'année qui suit la fin de la formation.

Le traitement du personnel en formation sera garanti, sous réserve que les candidats s'engagent à enseigner pendant deux ans au moins après l'obtention du diplôme dans une classe vaudoise spécialisée.

Par ailleurs, ce personnel devra être remplacé par des enseignants expérimentés et pour lesquels une préparation de deux à trois semaines (information sur les problèmes de la surdité, stages préalables) sera organisée. Ce personnel temporaire pourra être appelé par la suite en fonction pour des remplacements, soit dans les classes lausannoises, soit à l'Ecole pour enfants sourds de Moudon.

Les personnes qui s'intéresseraient soit à la fonction de maître de sourds, soit à des possibilités de remplacements temporaires, sont priées de prendre contact avec le Département de la prévoyance sociale et des assurances, service de l'enseignement spécialisé, rue Saint-Martin 26, 1005 Lausanne, tél. (021) 20 52 11.

Mise au concours

institutrice, instituteur

classe 1 2 3 primaire, entrée en fonctions automne 1973. Faire offres à :

Commission scolaire, Ecole protestante, 1920 Martigny.

Exposition internationale de dessins d'enfants

Sous le patronage de la Commission nationale coréenne pour l'Unesco aura lieu à Séoul, en octobre 1973, la 16^e Exposition internationale de dessins d'enfants. Cette exposition circulera ensuite dans les principales villes de Corée.

Conditions de participation

1. **Sujet** : libre.
2. **Age des participants** : 6 à 12 ans.
3. **Travaux admis** : peintures à l'huile ou à l'eau, dessins aux crayons de couleur, pastels, gravures sur bois et collages.
4. **Dimensions des travaux** : 55 × 40 cm.
5. **Nombre** : 1 travail par enfant.
6. Prière d'indiquer au verso de chaque

travail (en caractère d'imprimerie et en anglais) :

Prénom (Christian name :) / nom (name :) / âge (age :) / sexe (sex: = boy ou girl) / nom et adresse de l'école (name and address of the school :) / titre du travail (title of work:)

7. Les travaux sont à adresser **jusqu'au 1er août 1973 au plus tard** à la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Département politique fédéral, 3003 **Berne**.

Les auteurs des meilleurs travaux recevront des prix et des certificats.

Les travaux qui seront envoyés en Corée ne pourront être retournés.

Excursions, courses d'école...

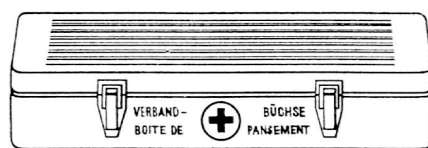
... Nous sommes partis de bon matin et nous avons traversé la grande forêt. Les oiseaux chantaient dans les arbres. A midi, nous avons sorti le pique-nique et nous avons mangé dans une clairière. Puis, nous avons organisé un grand jeu dans les fourrés.

En poursuivant un camarade, Etienne a glissé sur une racine et il est tombé dans les épines. Sa chemise était toute déchirée. Il s'est mis à pleurer et nous avons appelé la maîtresse. Etienne saignait au visage parce qu'il était tout griffé et il avait une blessure au coude qui saignait aussi.

Nous avons été très ennuyés parce que nous n'avions pas de pharmacie scolaire pour désinfecter ses plaies et pour lui faire des pansements. Alors la maîtresse a dit qu'il faudra en acheter une tout de suite quand on sera rentrés...

(Extrait de la lettre d'une élève.)

La Croix-Rouge suisse de la jeunesse offre aux écoles, à des conditions particulièrement avantageuses, une pharmacie scolaire adaptée aux besoins d'une classe d'environ trente élèves pour la durée d'une année scolaire en vue d'apporter les premiers secours d'urgence lors d'accidents survenant dans le cadre des activités scolaires (travaux manuels, récréations, courses d'école, gymnastique, sport, etc.).



BOÎTE

310 × 120 × 55 mm. Aluminium solide (modèle Armée). Charnière sur toute la longueur. 1,2 kg. (remplie).

CONTENU

- 1 flacon 30 g. Merfen-Orange (désinfectant)
- 20 comprimés d'Alcacyl (douleurs)
- 20 comprimés d'Entero-Vioforme (affections intestinales)
- 10 comprimés de Coramine-Glucose (états d'épuisement)
- gaze hydrophile
- 80 compresses de gaze stérile (8 × 6 cm.)
- 2 cartouches à pansement (5 m. × 6 cm.)
- 1 paquet de coton hydrophile (10 g.)
- 1 bande de Dermoplast (1 m. × 6 cm.)
- 1 rouleau de Sparablanc (5 m. × 1,3 cm.)
- 1 bande élastique (5 m. × 8 cm.)
- 1 triangle de toile écrue (base 1,3 m.)
- 5 agrafes
- 12 épingles de sûreté
- 1 paire de ciseaux
- 1 paire de brucelles
- 1 inventaire avec indications d'usage

Pour le renouvellement du matériel contenu dans la pharmacie scolaire, on doit s'adresser à un pharmacien, qui pourra éventuellement conseiller des produits similaires mais de marques différentes.

PRIX

Fr. 32.— (frais de port et d'emballage compris et compte tenu d'une participation de la Croix-Rouge suisse à titre d'encouragement à la diffusion de pharmacies scolaires dans les écoles). **Selon un arrangement avec la Société suisse des pharmaciens, ces pharmacies scolaires sont strictement réservées aux usages scolaires.**

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES

CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE, secrétariat romand, 2, rue du Midi, 1003 Lausanne, tél. (021) 23 79 43.

Précautions du TCS

Frein à main utilisé comme différentiel à glissement limité

(TCS). Sur une pente gelée il devient impossible de démarrer : l'une des roues tourne à toute allure, tandis que l'autre, sur terrain ferme, n'obtient pas de force de propulsion — c'est un désavantage du différentiel normal, dont sont munies presque toutes les voitures. Dans un cas de ce genre, on peut se tirer d'affaire, à condition d'avoir une voiture dont le frein à main agit sur les roues à propulsion: presser sur le bouton et tirer doucement le frein à main. La roue tournante sera ainsi ralentie. L'autre reçoit proportionnellement plus de force de propulsion et, tout à coup, la voiture se met en marche...

Quand la vitre se casse

(TCS). Un pare-brise cassé ! Que faire ? Remplacer la vitre sur place, faire remorquer la voiture ou faire poser une vitre gonflable de remplacement en matière plastique. Si la route est longue jusqu'au prochain atelier, les mesures suivantes sont à recommander :

Mettre un grand papier — par exemple un journal — sur le capot et enlever, non sans s'être ganté, tous les tessons restés dans le cadre. Essayer ensuite de débarrasser autant que possible les sièges, le tableau de bord et le sol de la voiture de tous les tessons qui s'y trouvent. Les techniciens du TCS recommandent encore de fermer le chauffage et la ventilation, dont les conduits contiennent certainement des éclats de verre. En se protégeant les yeux au moyen de lunettes, so-

lares ou autres, on roulera lentement jusqu'au garage le plus proche.

Contrôle correct de l'huile

(TCS). Chaque jauge pour mesurer l'huile a deux marques. Le niveau d'huile est juste s'il se trouve entre ces deux marques — il ne doit ni dépasser la marque supérieure ni tomber en dessous de la marque inférieure. Il n'est toutefois pas nécessaire que le niveau atteigne toujours la ligne supérieure. Le moteur se contente même d'un niveau dépassant de peu la marque inférieure. L'essentiel réside dans le fait que l'huile suffise jusqu'au prochain contrôle.

Il faut nettoyer les vitres à l'intérieur aussi

(TCS). Pour avoir une bonne visibilité de nuit, malgré la circulation en sens inverse, il est indispensable que le pare-brise soit absolument propre. Le moindre grain de poussière s'illumine véritablement à la lumière des voitures arrivant en sens inverse et cela gêne beaucoup. Et la saleté ne se pose pas seulement à l'extérieur sur les vitres. Poussière, fumée de cigarettes et surtout traces grasses provenant de la main avec laquelle on enlève de temps en temps la buée produisent une couche de crasse très gênante également la nuit.

Remède : nettoyer la surface intérieure des vitres avec un chiffon humide non pelucheux ou, solution préférable, utiliser

un produit de nettoyage pour vitres dissolvant les matières grasses — le même que celui qui sert dans le ménage.

Les sièges en cuir artificiel et la santé

(TCS). Les revêtements de sièges en cuir artificiel, fabriqués en série, sont à la mode. Ils sont d'un entretien facile, résistants à l'usure. Mais on commence à connaître leurs désavantages. En hiver désagréablement froids et en été très chauds. La matière empêche la peau de respirer, même quand elle est poreuse ou côtelée, et provoque la transpiration. Si l'on circule dans la chaleur estivale et qu'on ouvre longtemps les fenêtres pour faire un courant d'air, on s'expose ainsi au coup de froid. Alors la question se pose si la prochaine voiture qu'on achètera ne sera pas garnie de sièges recouverts d'étoffe. En attendant, pour remédier à cet inconvénient, plaçons donc sur le siège recouvert de plastique une couverture, une housse ou un couvre-siège aéré. Et pourquoi pas — voilà qui est paradoxal — une peau de bête !

Davantage de lumière pour déchiffrer les cartes routières

(TCS). Dans la plupart des voitures, l'éclairage intérieur ne produit qu'une lueur diffuse. L'ampoule de 5 ou 10 W ne suffit pas pour étudier une carte routière. Cependant, sans grande difficulté, il est possible généralement de remédier

à cet inconvénient. On remplace l'ampoule faible par une plus forte d'environ 15 à 18 W. En repliant un peu les ressorts de retenue, on peut faire tenir cette ampoule plus longue. De plus, un miroir placé derrière la lampe améliorera le rendement lumineux. Seul inconvénient : en cas d'utilisation prolongée, les boîtiers des plafonniers confectionnés en matière synthétique bon marché peuvent fondre par suite de dégagement d'une trop grande chaleur.

Le capuchon de valve : ce n'est pas une futilité

(TCS). Il peut être ennuyeux de toujours ouvrir et refermer le capuchon de valve pour contrôler la pression d'air. En fait, ces capuchons ne sont pas une décoration, une futilité. Ils empêchent que la saleté pénètre dans les valves des pneus et que celles-ci perdent leur imperméabilité. Etant donné qu'en rajoutant de l'air il y a toujours le risque que la saleté entre dans les valves, ce n'est pas bon pour le pneu que l'on contrôle la pression d'air à chaque réapprovisionnement en essence. Les pneus sans chambre à air, en particulier, conservent l'air extrêmement bien et un contrôle mensuel est suffisant. C'est avec l'œil, par contre, qu'il faudrait contrôler plus souvent, car on décèle ainsi facilement un « plat » en train de se produire.

TCS.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

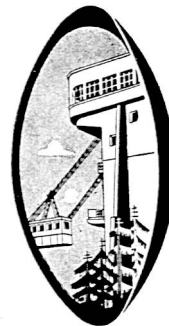
corbaz sa
montreux

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Université 9, tél. 22 82 51.

Usine chemin Maillefer, tél. 32 62 11.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)

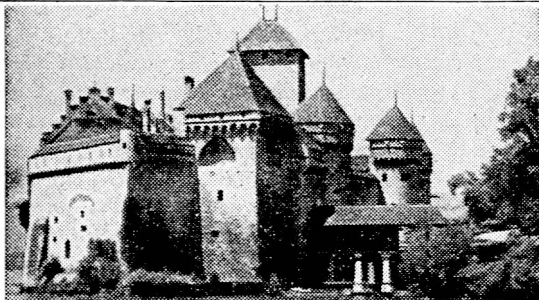
au terminus du tram N° 8

Genève - Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

**Prix spéciaux
pour courses scolaires.**

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève — Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux

Entrée gratuite

pour les écoliers des classes primaires et secondaires officielles de Suisse, accompagnés des professeurs

Mt-Pèlerin

900 m.

à 10 min.
par le funiculaire

Les Pléiades

1400 m.

Vevey

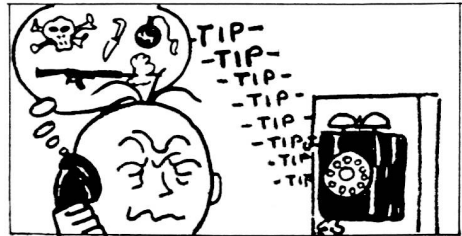
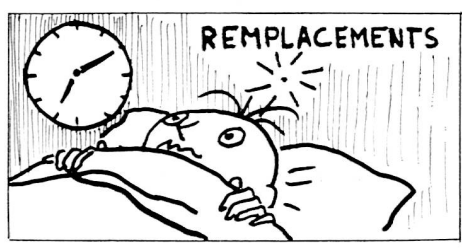
380 m.

à 45 minutes
par automotrices
à crémaillère

2 buts de courses à ne pas manquer

Parc aux biches, champs de narcisses, promenades balisées, places de jeux, buffet-restaurant avec terrasse et local pour pique-niquer. Panorama grandiose.

Renseignements dans toutes les gares et au (021) 51 29 12



Zoo Siky Ranch

2746 Crémines, Jura

Ligne chemin de fer Moutier-Soleure (avec arrêt).

Grand parc d'acclimatation et jardin zoologique, où vivent en liberté une vingtaine d'espèces d'animaux et d'oiseaux (singes, ours, lions, loups, jeune éléphant, cygnes, canards, flamants, faisans, etc.).

Entrée Fr. 1.— pour enfants, adultes Fr. 2.—. Vaste restaurant avec terrasse. Restauration à toute heure.

Prix réduits pour écoles. Demander prospectus.
Tél. (032) 93 90 52.

Saint-Cergue - La Barillette

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

Lors de votre prochaine course d'école ou de société, empruntez le

FUNICULAIRE GLÉRESSE - MONTAGNE-DE-DIESSE

Une vue unique sur l'île Saint-Pierre et toute la chaîne des Alpes du Säntis au Mont-Blanc.

Billets spéciaux (fortes réductions), depuis Gléresse, jusqu'au Chasseral (funiculaire, auto postale, télésiège).

Renseignements : **Direction du funiculaire, 2514 Gléresse.**
Tél. (032) 85 11 13.

INSTITUT pour enfants aveugles et faibles de vue à Lausanne, cherche

instituteur (trice)

brevet école normale, pour classe de 8 à 9 enfants de niveau primaire ou primaire supérieure.

Formation en cours d'emploi de maître spécialisé ;

maître (tesse) de gymnastique

à temps partiel, pour petits groupes d'enfants amblyopes ou aveugles.

Entrée en fonctions : fin août 1973.

Faire offre avec curriculum vitae à la direction de l'Institut, avenue de France 15, 1004 Lausanne.

L'enseignement scolaire et la constitution d'un capital ont ceci de commun:

tous les deux méritent d'être planifiés.

Tout comme vos heures de classe font l'objet d'un horaire, la formation d'un capital doit aussi être planifiée dans le temps. C'est la seule façon de réussir. Nous conseillons donc à nos clients d'aborder résolument la question du placement de leur argent. Dans ce but, nous vous suggérons une formule très pratique, celle du plan d'investissement.

Ce plan vous permet, moyennant des versements mensuels de 50, 100 francs ou plus, de vous constituer un capital, à la condition toutefois que sa durée s'étende sur une période de 10, 15 ou 20 ans.

Vos mensualités sont au fur et à mesure transformées en parts d'un fonds de placement, au préalable choisi par vous, et dont la fortune est investie en actions ou en immeubles. Vous participez à un portefeuille d'actions d'entreprises de premier ordre ou d'ensembles immobiliers suisses, ce qui vous permet de récolter les fruits de la croissance économique.

Notre plan d'investissement n'est-il vraiment pas le moyen tout indiqué pour vous constituer un capital ?

La succursale UBS la plus proche de votre domicile vous donnera volontiers de plus amples renseignements.

Plan d'investissement



Union de Banques Suisses



L'alcool ne mène pas au bon chemin!



Dessin exécuté par Marianne Olloz, de Lausanne, à l'âge de 12 ans.

Tiens, dites-vous, un nouveau slogan du TCS.

Eh bien non, nous n'y sommes pour rien.

Simplement, une institutrice nous a commandé des brochures pour sa classe. Elle a choisi un sujet, l'alcool au volant, et l'a présenté à ses élèves. Puis elle leur a demandé de rédiger un texte et de l'illustrer avec un dessin se rapportant au slogan de leur composition.

Le résultat est étonnant et nous ne pouvions manquer de vous faire partager notre surprise à la découverte de tant de bons slogans et de beaux dessins.

Pourquoi ne demanderiez-vous pas à vos élèves de faire un tel travail en prenant nos brochures comme base ?

Commandez un choix de matériel didactique gratuit à la

Division de la prévention routière
Siège central du TCS
9, rue Pierre-Fatio
1211 Genève 3

Sombre était le discours...

(...sans la lumière du rétroprojecteur)



De nihilo nihil, comme disaient les Latins, on n'a rien sans rien. Etant donné qu'ils étaient obligés de s'exprimer par la parole, ils ont énoncé de multiples proverbes. Mais Pythagore a dessiné son théorème sur le sable: l'interprétation figurative facilite la compréhension. Surtout de nos jours, où il faut toujours apprendre plus, toujours plus vite...

Le théorème de Pythagore est plus compréhensible quand on l'explique par étapes successives à l'aide d'un rétroprojecteur, si nécessaire plusieurs fois de suite.

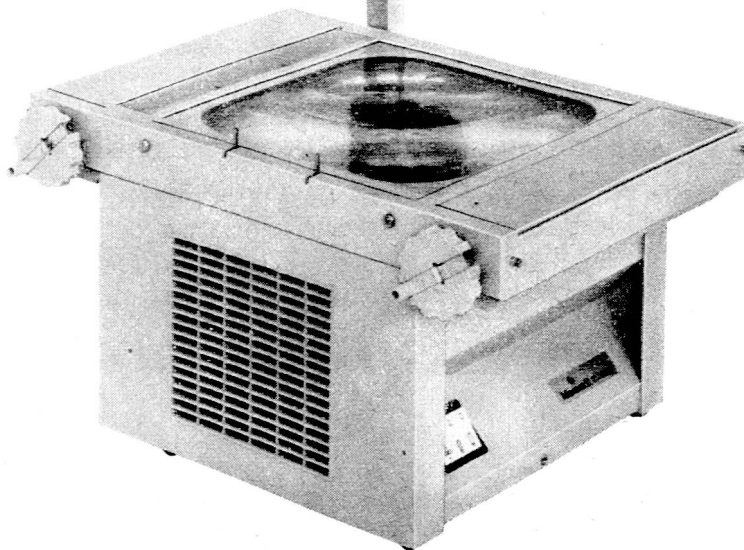
Demandez notre assistance pour préparer un enseignement attrayant. Notre système audio-visuel résoud vos problèmes en réalisant vos propres idées.

Un choix de rétroprojecteurs, c'est bien — un système complet, c'est mieux. Les séminaires que nous organisons régulièrement vous aideront à confectionner les modèles pour la projection. Nous préparons aussi vos transparents sur demande.



Le système AV de MESSERLI, c'est la solution pour l'enseignement moderne.

mw 72 011



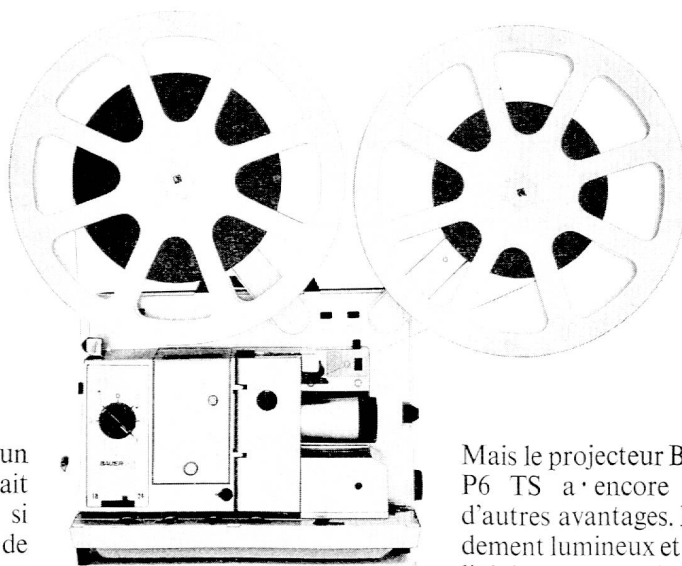
Messerli

A. Messerli SA
8152 Glattbrugg Tél. 01 810 30 40
Dept Communication audio-visuelle

Succursale de Genève:
A. Messerli SA
80, rue de Lausanne
1202 Genève
Téléphone 022 31 22 80

Dépositaire pour le Valais:
G. Granges
Audio-visuel St-Maurice
Grand'rue 26
1890 St-Maurice
Téléphone 025 3 75 76

Il est possible maintenant que le projecteur scolaire Bauer P6 TS s'arrête en plein film. Aussi souvent et aussi longtemps que vous désirez.



A notre avis un film instructif le serait souvent encore plus si vous pouviez l'arrêter de temps en temps. Pour mieux expliquer un détail important ou vous étendre sur un exposé graphique.

Malheureusement les images sont comme le temps: elles passent sans qu'on puisse les retenir. Et trop souvent elles vous imposent le silence là où la parole serait d'or.



Voilà pourquoi le projecteur de films 16 mm Bauer P6 TS est équipé maintenant d'un dispositif d'arrêt sur l'image pour l'analyse des prises de vues.

Son fonctionnement est extrêmement simple: pendant que passe le film, vous appuyez sur un interrupteur, et l'image projetée se transforme immédiatement en dia. A vous de l'expliquer à votre guise, en prenant tout votre temps. Et, quand tout le monde aura bien compris, vous remettrez le film en marche.

Mais le projecteur Bauer P6 TS a encore bien d'autres avantages. Rendement lumineux et qualité du son exceptionnels

même dans de grandes salles. Changement rapide de la lampe. Griffes à trois dents ménageant la pellicule et sautant tout simplement les perforations abîmées. Service d'une simplicité enfantine et bien entendu embobinage automatique.

Vous le voyez: le Bauer P6 TS a tout ce qu'on peut attendre d'un bon projecteur de films qui s'amuserait à passer des diapositives et le ferait en professionnel.

PROJECTEURS DE FILMS
16 mm BAUER P6 -

9 modèles différents. Pour films muets ou sonores. Avec ampli incorporé d'une puissance de sortie de 20 watts. Transistors au silicium. Distorsion harmonique de tout au plus 1%. Reproduction du son optique ou reproduction magnétique. Livrable avec étage pour enregistrement magnétique et diaphragme de trucage. 2 cadences. Choix varié d'objectifs. Raccordement au compteur d'images. Possibilité de coupler un 2^e projecteur. Haut-parleur témoin incorporé. Haut-parleur externe de 35 watts dans le coffre avec rouleur pour câble.

Coupon: à envoyer à Robert Bosch S.A.,
Dépt photo-cinéma, 8021 Zurich

Le Bauer P6 TS avec dispositif d'arrêt
sur l'image nous intéresse.

- Veuillez nous faire une démonstration.
 Veuillez nous envoyer votre documentation
détaillée.

Nom: _____

Ecole/maison: _____

Adresse: _____

BAUER

Groupe BOSCH

Instrumentes de rythme et de percussion « Orff »

pour écoles et écoles enfantines

| | | | | |
|---|--------|-----------|----------------------------------|-----------|
| Glockenspiel c" ' -fis" " Gi | | Fr. 23.90 | Flûte à coulisse | Fr. 11.— |
| Tambourin 26 cm ϕ | V 1619 | Fr. 38.— | Flûte douce Sopran | Fr. 16.— |
| Tambourin avec 6 paires de clochettes 26 cm ϕ | V 1639 | Fr. 54.— | Mélodica Alto | Fr. 44.— |
| Battes pour tambourins la paire | Sch 7 | Fr. 10.— | Mélodica Sopran | Fr. 38.— |
| Battes, en bois, petits la paire | V 1602 | Fr. 6.50 | Sifflets assortis | Fr. 7.— |
| Triangle 15 cm | V 2352 | Fr. 11.— | Coucous | Fr. 1.60 |
| Triangle 18 cm | V 2353 | Fr. 14.— | Métallophone diatonique | Fr. 150.— |
| Cymbales 15 cm ϕ | V 3901 | Fr. 28.— | Xylophone | Fr. 150.— |
| Cymbales 10 cm ϕ la paire | V 3900 | Fr. 23.— | Clochettes de timbres différents | |
| | | | Clochettes diatoniques | |
| | | | Clochettes intratonales | |

Sur tous ces prix : 5 % de rabais

Demandez notre catalogue illustré Sonor

BON Je commande les instruments suivants :

Adresse

**BERNHARD ZEUGIN : matériel pour écoles et écoles enfantines,
4242 DITTINGEN. Tél. (061) 89 68 85**

SKI SANS FRONTIÈRES

AUX CROSETS



VAL-D'ILLIEZ 1670 - 2277 m

Planachaux/Champéry

15 remontées mécaniques en liaison avec
Avoriaz/Morzine (France)

Trois chalets confortablement équipés

Montriond 130 places

Cailleux 80 places

Rey-Bellet 70 places

sont encore libres quelques semaines durant l'hiver
1973-1974.

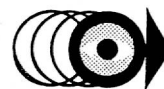
Renseignements : **Adrien Rey-Bellet**, Les Crosets,
1873 Val-d'illiez (VS)

LA DIAPOSITIVE

Un outil de travail incomparable
pour les ENSEIGNANTS

Les nouveaux catalogues
SCOLAIRES - RÉCRÉATIFS - RELIGIEUX
pour tous les degrés

maternel - primaire - secondaire - supérieur
sont à votre disposition GRATUITEMENT
après du spécialiste de Suisse romande



**films
fixes s.a. audio - visuel**

Pérolles 27 FRIBOURG Tél. (037) 22 59 72

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

1820 Montreux 1

J. A.